

Racisme systémique dans le réseau de la santé et des services sociaux

L'Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec appuie le Principe de Joyce

QUÉBEC, LE 8 NOVEMBRE 2021 – L'Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec (AIPSQ) joint sa voix au mouvement initié par le Conseil des Atikamekw de Manawan et le Conseil de la Nation Atikamekw et donne son appui au Principe de Joyce, afin que tous les autochtones du Québec jouissent d'un accès équitable, sans aucune discrimination, à tous les services sociaux et de santé auxquels ils ont droit.

«Le décès de Joyce Echaquan, à l'automne 2020, a ébranlé toute la population québécoise, à commencer par les professionnels du milieu de la santé, suscitant une profonde et nécessaire réflexion de société sur le racisme systémique et les moyens de le combattre. En tant qu'association représentant plus de 750 IPS à travers le Québec, il est important pour nous de réaffirmer le droit de toutes les personnes, particulièrement celles qui se trouvent en situation de vulnérabilité ou d'exclusion, de recevoir des soins avec respect et dignité peu importe leur condition de santé, leur origine culturelle, leurs croyances, leur genre ou leur milieu de vie», souligne la présidente de l'AIPSQ, Christine Laliberté. En tant qu'infirmière praticienne spécialisée (IPS), il est de notre devoir de nous assurer de sensibiliser nos équipes de travail à la sécurisation culturelle.

Inspiré de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, le Principe de Joyce vise à garantir à tous les autochtones un droit d'accès équitable, sans aucune discrimination, à tous les services sociaux et de santé, ainsi que le droit de jouir du meilleur état possible de santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle.

Le Principe de Joyce requiert obligatoirement la reconnaissance et le respect des savoirs et connaissances traditionnelles et vivantes des autochtones en matière de santé.

À propos de l'AIPSQ

Créée en 2005, l'AIPSQ est un organisme sans but lucratif, sans attache syndicale ou corporative. Elle s'est donnée pour mission d'assurer le développement et l'uniformité du rôle de l'infirmière praticienne spécialisée au Québec afin de répondre aux attentes de la population à son égard et assurer une homogénéité de la pratique. L'adhésion à l'Association est volontaire de la part des IPS. Actuellement, l'AIPSQ représente plus de 750 infirmières praticiennes spécialisées à travers le Québec.

Pour tout renseignement :

Malika Paradis
TACT
Cellulaire : 418-933-2593
mparadis@tactconseil.ca